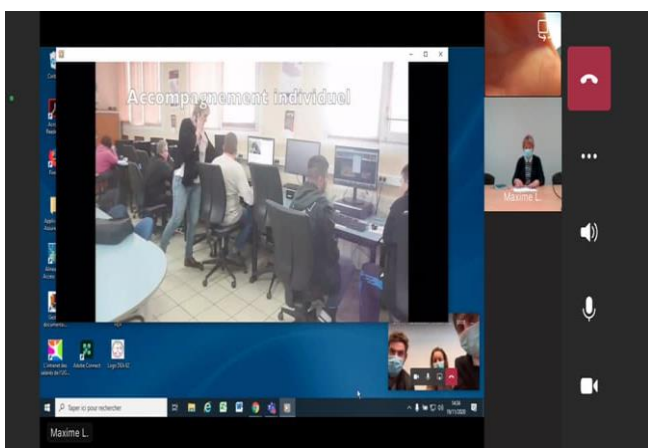




Echanges en Visio entre l'U2P Hauts de France* et le Centre La Mollière

C'est dans le cadre de la 24ème édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées qu'une rencontre, programmée initialement pour une visite de l'établissement, s'est tenue le jeudi 19 novembre entre l'U2P Hauts de France et le Centre la Mollière. Impacté par les restrictions liées au contexte sanitaire c'est tout naturellement sous un format visio-conférence que les échanges ont pu être maintenus.

Monsieur Christophe Petit, le Président de l'U2P avait convié pour l'occasion, Romain Tanchon membre de l'équipe de France de football des amputés afin de nous livrer son témoignage concernant les difficultés qu'il a pu rencontrer dans son parcours de reconversion professionnelle. Les échanges, qui étaient illustrés par un film présentant l'établissement, les différents dispositifs ainsi que des temps forts de la vie du Centre, ont permis de présenter l'ensemble de l'offre de service (préorientation, dispositif « accès-cible », formation, bilan de compétences...) avec une attention toute particulière sur le DEA62 Dispositif d'Emploi Accompagné du Pas-de-Calais et sur l'offre spécifique aux entreprises (Appui-conseil, sensibilisation). L'inclusion et le rôle central de l'entreprise dans la démarche d'accompagnement du Centre ont pu être mis en avant auprès de l'U2P et des projets de partenariat ont pu émerger.



Deux bénéficiaires du Centre La Mollière ont présenté leur parcours et témoigné des démarches réalisées avec eux par les professionnels illustrant ainsi la personnalisation de l'accompagnement dans cette structure médico-sociale.

Rendez-vous a été pris pour réaliser la visite initialement prévue mais également pour organiser un événement commun durant la SEEPH 2021 avec l'U2P et l'équipe de France de football des amputés.

L'Union des entreprises de proximité (U2P) a été créée en novembre 2016, c'est l'une des organisations patronales françaises interprofessionnelles représentatives, avec le Mouvement des entreprises de France (Medef) et la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). L'U2P a pour mission de représenter, défendre et promouvoir l'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales. En tant que partenaire social, l'U2P est consultée par les pouvoirs publics et participe aux négociations entre organisations d'employeurs et syndicats de salariés. Elle regroupe quatre confédérations de métiers : la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD), la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services (CNAMS), l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), depuis 2016. L'U2P représente 2,8 millions d'entreprises françaises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les deux tiers des entreprises françaises, et représente six millions d'actifs dont quatre millions de salariés, soit 25% de l'ensemble des salariés du privé.

<https://www.facebook.com/U2Phautsdefrance/>

